

REGLEMENTATION BREIZH CUP GAM GAF

2017/2018

Composition des équipes :

GAM

Equipes de 6 gymnastes : 1 Benjamin + 1 Minime + 1 Cadet + 3 Cadet ou Junior ou Senior

5 gymnastes passent à chaque agrès :

- le benjamin, le minime et le cadet
- 2 gymnastes C/J/S au choix

Les 5 notes comptent, 1 remplaçant a accès au plateau compétition seulement en cas de blessure d'un gymnaste

L'équipe peut être entièrement modifiée d'une étape à l'autre.

GAF

Equipes de 6 gymnastes maximum : 1 Poussine, 1 Benjamine, 1 Minime + 3 Cadette ou Junior ou Senior Possibilité de présenter une 2005 parmi les C/J/S

5 gymnastes passent à chaque agrès :

- la poussine, la benjamine et la minime
- 2 gymnastes 2005/C/J/S au choix

Les 5 notes comptent 1 remplaçante peut avoir accès au plateau compétition seulement en cas de blessure d'une gymnaste

L'équipe peut être entièrement modifiée d'une étape à l'autre.

Programme

GAM

B/M/C : Fédéral A (avec utilisation possible de toute la grille dont les éléments du Fédéral B)

C/J/S : National B + éléments répertoriés du Fédéral A autorisés

GAF

Code Performance FFG pour toutes les gymnastes de l'équipe

Saut : Aménagement uniquement pour les poussines : si saut réalisé avec trampo tremp
ND -1.00 pt

Barres : Aménagement pour les poussines :

- grande culbute comptabilisée même si bras fléchis
- filé avant comptabilisé mais élément sans valeur

bonif supplémentaire (+0.50) pour envol même barre

Sol : Aménagement pour les poussines : Une ligne acrobatique = 1 élément avec envol minimum

Engagement

Engagement des équipes auprès du département via Engagym Une association ne peut engager qu'une seule équipe Tarif droit d'engagement départemental :

21 € (club conventionné)

23 € (non conventionné)

Sélection et Finale

Sélection départementale ou matchs de barrage entre 2 ou 3 équipes selon le nombre d'engagés

Les vainqueurs de la finale régionale 2017 sont qualifiés d'office pour la finale régionale 2018 Finale Régionale – Samedi 12 Mai 2018 – Lanester

Jury

1 juge Niveau 2 minimum par club

Entraîneur

Nombre d'entraîneur autorisé : 2 maximum par équipe

Tenue

Au sein d'une même équipe, la tenue de compétition des gymnastes P/B/M/C peut être différente de celle des gymnastes C/J/S.

Convivialité

Un échange de cadeaux est prévu à l'initiative des clubs participants. Le Comité 53 remettra des récompenses aux participants ainsi qu'un trophée aux vainqueurs. Le repas après match sera offert par le Comité 53 aux délégations. Celui-ci sera organisé à l'issue de la compétition par le club organisateur.